

DU 14^E ARRONDISSEMENT

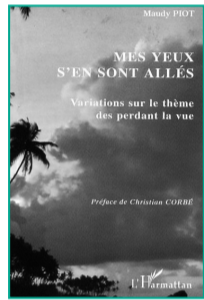
Rues libres

DÉAMBULATIONS INSOLITES

INSEE

Les travailleurs précaires luttent pour être reconnus par l'État-patron. > PAGE 2

FEMMES POUR LE DIRE, FEMMES POUR AGIR



Des paroles et des actes, en faveur des personnes en situation de handicap. > PAGE 4

LA MAISON DES THERMOPYLES



La Pension de famille accueillera ses premiers habitants au terme de 10 années d'obstination.

> PAGE 5



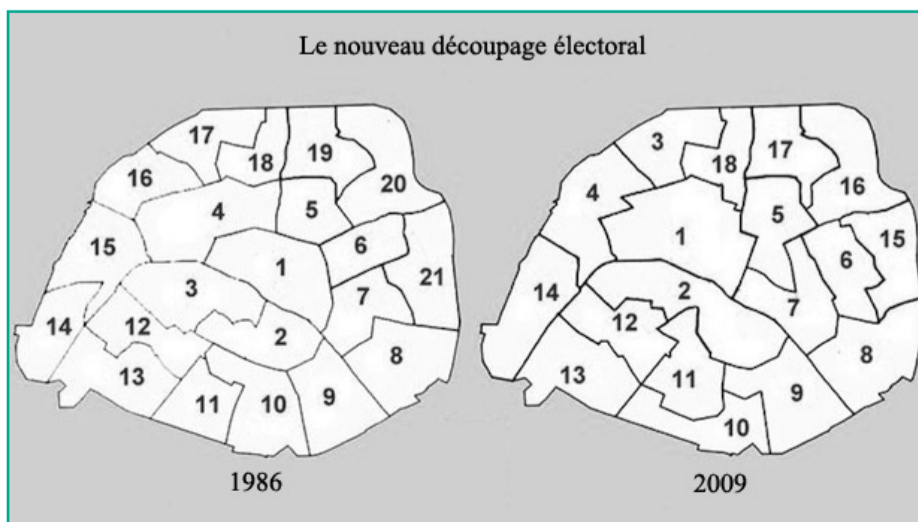
(PHOTO : PASCALE ANGELOSANTO)

● Treize chaises parsèment les rues, treize balises bleues posées sur le goudron, suspendues à des étais ou accrochées aux fenêtres. Treize chaises en équilibre sur un parcours éphémère attendent d'être remarquées entre Porte de Vanves et rue de Gergovie. (suite p.3)

Prochaines élections législatives

C'est un nouveau découpage électoral qui s'applique pour les élections législatives des 10 et 17 juin prochains. Le Conseil constitutionnel réclamait depuis longtemps une révision de la carte électorale, qui datait de 1986, afin de l'adapter aux évolutions démographiques. Les gouvernements de Lionel Jospin, de Jean-Pierre Raffarin, de Dominique de Villepin n'en avaient pas trouvé le temps, mais Nicolas Sarkozy l'a fait. Ou plutôt, il a chargé Alain Marleix, secrétaire d'Etat à l'Intérieur et aux Collectivités territoriales, sous la tutelle de Brice Hortefeux, de le faire (voir encadré). Alain Marleix connaissait bien le sujet. En tant que conseiller de Charles Pasqua au ministère de l'intérieur en 1986 et co-auteur du redécoupage électoral d'alors. Quand Nicolas Sarkozy prend la tête de l'UMP en 2004, il était secrétaire national des élections de l'UMP, et le reste jusqu'en 2008.

Ce redécoupage a été fait à nombre constant de députés : 577, dont 11 sièges créés pour représenter les Français



résidant à l'étranger. A partir de compilations démographiques de 2004 à 2008, un siège a été attribué par tranche de 125 000 habitants. Au final, 33 circonscriptions ont été créées, 33 supprimées, 238 ont conservé leurs limites.

Paris et le grand chambardement du 14e

Handicapée par une démographie en perte de vitesse, en comparaison à la moyenne du territoire national, Paris perd trois députés. Comme on peut le voir sur le plan ci-joint, plusieurs zones sont profondément modifiées, dont celle du 14e. On sait depuis longtemps que les circonscriptions à Paris ne suivent pas toujours le contour des arrondissements, mais en général elles suivaient au moins celle des quartiers. Ce n'est même plus le cas dans ce nouveau découpage en ce qui concerne le 14e.

(suite p.3)

L'UP14 bien cotée pour son entrée en course

● Comprendre l'économie pour comprendre la crise.

Gros succès pour ce premier cycle de l'Université populaire du 14e (UP14) qui avait l'ambition de faire comprendre l'économie au plus grand nombre. Elle a tourné "à guichets fermés" c'est-à-dire devant 70 personnes, la capacité maximale de la salle, pendant cinq samedis matins d'affilée. La formule proposée par Frédéric Vuillod, journaliste aux Echos, était attrayante : un animateur, deux intervenants, choisis dans le monde économique (l'école d'économie de Paris, les économistes atterrés...), ou bien dans la société civile (inspecteur du travail, réalisateur, responsable associatif...), le tout appuyé par une présentation power point et de courtes séquences vidéo. Il ne s'agit bien sûr pas de faire ici un résumé des cinq séances, mais de donner un aperçu de quelques-uns des thèmes traités.

Dans les méandres du capitalisme

L'homme est au cœur de l'économie car la première préoccupation des citoyens, des entreprises, de l'Etat, des politiques, c'est l'emploi. L'homme travaille pour des entreprises qui lui versent un salaire, doivent aussi investir pour se moderniser et rémunérer des actionnaires. L'entreprise est donc préoccupée par la productivité du salarié. C'est cela le système capitaliste.

L'autre agent économique majeur est l'Etat, qui prélève des impôts et des taxes auprès des particuliers, des entreprises, des actionnaires... En retour, il doit faire fonctionner des services publics utiles. Le problème est que, s'il dépense davantage qu'il ne récupère, il affiche un déficit annuel qu'il finance par l'emprunt. Le cumul des emprunts constitue la dette.

Tous ces acteurs sont confrontés à la mondialisation. Pour y faire face, l'entreprise cherche à réduire ses coûts, afin d'être plus compétitive, cependant que les actionnaires demandent plus de rendement. C'est ainsi que la mondialisation peut entraîner des délocalisations, ou des déséquilibres commerciaux.

D'autres déséquilibres trouvent leur origine dans des innovations financières, dans l'accélération des phénomènes spéculatifs comme les bulles, dans des déséquilibres en faveur de la finance et en défaveur des emprunteurs, ce qui peut aboutir notamment à ce que des Etats soient contraints à des politiques de rigueur.

Les écoles de pensée

Une des caractéristiques du monde économique est que les écoles de pensée ne sont jamais bien loin des familles politiques et ne sont pas d'accord entre elles. Une quinzaine de grandes figures ont été présentées, représentatives d'idées et courants différents. Par exemple, Turgot (1727-1781), ministre de Louis XVI, qui ne voulait ni banqueroute, ni emprunt, peut sans doute être considéré comme l'un des premiers défenseurs de la rigueur ! Retenons aussi dans cette

galerie de portraits, le fondateur du libéralisme, Adam Smith (1723-1790), pour qui "une main invisible régule les marchés" et Karl Marx (1818-1883) qui théorise dans "Le Capital" comment le crédit (donc la dette), credo du capital, conduit à une forme d'aliénation de l'Etat. Enfin, plus près de nous, John Maynard Keynes (1883-1946) soutient que l'économie de marché est imparfaite et que l'Etat doit intervenir pour la corriger, alors que Milton Friedman (1912-2006) plaide au contraire pour toujours moins d'Etat car il présuppose que les spéculateurs stabilisent le marché.

La première crise

Il y a des causes multiples à la crise économique et financière de 2007 mais, incontestablement, les grandes banques, en particulier américaines, y ont joué un rôle majeur, en créant la "titrisation". Normalement, quand une banque accorde un crédit elle en est responsable sur ses fonds propres, en cas de défaut possible. Mais les banques ont inventé la vente de ces crédits, titrisés, donc le droit au taux d'intérêt, à d'autres. Bien sûr

comme il y avait un risque, des assureurs ont émergé, et des réassureurs, souvent les banques elles-mêmes. Après cela les subprimes, c'est-à-dire les crédits à des emprunteurs qui n'étaient pas solvables, se sont multipliés puisque les banques savaient qu'elles allaient les revendre. Et quand les particuliers surendettés n'ont plus été en mesure de faire face aux remboursements le système a explosé, à l'été 2007. L'Amérique et l'Europe découvrent alors que les produits toxiques sont largement disséminés. Dans un premier temps les banques centrales (il faut noter au passage que la banque centrale américaine avait autorisé la titrisation des crédits immobiliers) ont injecté des milliards de dollars pour éviter une catastrophe économique comme en 1929. Mais les difficultés ont continué et la banque Lehman Brothers a été déclarée en faillite en septembre 2008. Cette fois Georges Bush, suivant l'idée néolibérale que le marché régule, a refusé que l'Etat donne sa garantie à un repreneur. Cette faillite est importante car elle a aggravé la crise financière bancaire.

Et la crise de l'euro ?

Nous n'en sommes toujours pas sortis. Il n'est pas question ici de reprendre toutes les discussions qui ont eu lieu à l'UP14, simplement de donner quelques éléments.

Les prêteurs ne savent pas s'ils seront remboursés. Avant la crise grecque, ils croyaient à la solidarité européenne, et les taux d'intérêt étaient faibles. La crise a montré la faiblesse de la zone euro, due en partie à l'incapacité de la banque centrale européenne de monétiser les dettes d'Etats, due également au seuil atteint par ces dernières et les déficits. C'est la volonté de l'Allemagne, qui craint l'inflation plus que tout, de limiter les prérogatives de la Banque centrale. C'est Jacques Chirac qui a, le premier, en 2003, accepté de dépasser les 3% de déficit inscrits dans le Pacte de stabilité et de croissance. L'Allemagne, qui se trouve en position de grand argentier, est aujourd'hui en position dominante.

L'Europe a perdu du temps dans la gestion de la crise grecque, les solutions de rigueur proposées ne sont sans doute pas viables. En conséquence des puissances

Pour en savoir plus

Les présentations commentées au cours des cinq séances peuvent être téléchargées sur le site de l'UP14 : <http://up14.blog4ever.com>

Deux livres étaient conseillés pour l'ensemble du cycle : **Déchiffrer l'économie de Denis Clerc, La Découverte, 2011 (16 €)** ; **Environnement et Ecosociété, dictionnaire économique, Ellipses, 2011 (33 €)**. D'autres suggestions de lecture sont indiquées à la fin de chacune des présentations.

financières s'efforcent de déstabiliser davantage la zone euro.

Ce qui se joue en ce moment, ce sont les questions de croissance et d'emploi, c'est l'avenir de l'Europe, sa gouvernance, par les marchés ou par les politiques, son orientation, vers plus ou moins de démocratie, vers plus ou moins de solidarité.

ANNETTE TARDIEU

L'Insee compte ses travailleurs précaires Pigistes mais pas pigeons

● Le 13 mars, une centaine d'enquêteurs et enquêtrices de l'Institut étaient rassemblés devant le siège social à l'appel des syndicats CGT, Sud, CFTD et FO.

La direction régionale de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (Insee) occupe un bâtiment imposant assez connu des habitants du 14e, à l'entrée de Malakoff, juste derrière la Porte de Vanves et le périphérique. La lutte actuelle des enquêteurs de l'Insee est nationale, ses enquêteurs – 83 % de femmes – se battent contre la précarité de leur statut de vacataires depuis novembre 2011 par des rétentions d'enquêtes, puis depuis février 2012, lorsque la direction a proposé un nouveau statut très insatisfaisant, par des grèves (enquêtes non effectuées). En effet, les enquêteurs sont des vacataires de la fonction publique payés à la pige, c'est à dire à l'enquête, avec des contrats de quelques semaines, renouvelés pendant des années. L'ancienneté moyenne dans le réseau est de plus de 10 ans, et ces employés restent vacataires. Divers mouvements avaient eu lieu avant 2007, notamment durant le recensement 1999.

30 ans en CDD

Les promesses du Président de la République, puis la loi Sauvadet, en 2009, visaient soi-disant la titularisation des contrats précaires de la fonction publique. Les employés de l'Insee se sont organisés pour négocier ces nouveaux contrats CDI, mais la direction avance, en ce début 2012, des propo-



La manifestation du 13 mars des pigistes vacataires devant l'Insee.

sitions qui précarisent encore plus les enquêteurs : le salaire offert correspond à un sous-statut, des CDI sans salaire fixe, en réalité des CDI de pigistes, et un salaire horaire redémarrant proche du SMIC, alors que la revendication est de rentrer dans le régime courant, avec une prise en compte des années d'ancienneté et une charge de travail régulière, non des piges... Il faudrait en effet 18 ans à une enquêtrice embauchée aujourd'hui à plein temps, au nouveau statut proposé par la direction, pour atteindre la rémunération du plus mal payé des fonctionnaires Insee. Sur tout le territoire français, certains vacataires sont employés depuis 10, 20, 30 ans, toujours par des CDD renouvelés (150 CDD pour l'Etat en 17 ans, lit-on sur une pancarte) qui permettent à leur employeur d'instaurer une précarité scandaleuse, la rétribution à l'enquête donnant des revenus mensuels très irréguliers, la non-reconnaissance d'une qualification, l'impossibilité d'une carrière avec progression salariale.

Pas de congés payés

Pour un vacataire, l'Etat ne paie qu'une partie des charges : 40% du salaire est défiscalisé, assimilé à des frais de déplacement, ce qui donne des cotisations sociales plus faibles de 40%. Autant de moins de retraite, mais aussi d'indemnités maladie, d'où le fait que nombre d'enquêteurs qui sont malades ne peuvent s'arrêter pour ne pas subir une baisse drastique

de revenu. De plus, pas de congés payés, mais 15 jours pendant lesquels il est interdit de travailler si on veut être repris : cette période de carence permet en effet de renouveler les CDD ! L'Etat ne cotisant pas aux Assedics, en interne, les vacataires sont de toute façon incités à ne pas s'inscrire au chômage.

Pour la région parisienne, une centaine d'enquêtrices de l'Insee sont en grève ce 13 mars, mobilisées avec quelques déléguées des régions Lorraine, Normandie, Franche Comté et Midi Pyrénées. "D'habitude nous échangeons, et construisons le mouvement par conférences téléphoniques de toutes les régions" nous confie ces employées précaires. Ces femmes, avec de grandes compétences et une expérience plus que certaine, sont fières de l'ampleur de leur lutte, qui montre sa légitimité. Elles font savoir que la normalisation (c'est-à-dire avoir les droits simples de tout salarié) ne coûterait pas cher en face de ce qui a été économisé sur leur dos depuis 30 ans.

Un temps de travail très variable

Le métier : l'un des enquêteurs gréviste, Patrice, rencontré quelques jours plus tôt à Pernety, nous explique son travail pour l'Insee. À la division ménages, il mène des enquêtes sur les sujets de l'emploi, du cadre de vie (et sécurité), du patrimoine... (l'autre grosse division travaille sur les prix, et est aussi en lutte). Sur la base du recensement, des échantillons de la population sont tirés au sort, puis l'enquê-

teur envoie à chaque ménage une lettre-avis. Vient ensuite le téléphone pour fixer un rendez-vous, parfois une tentative de visite directe. L'enquête, on le voit, prend du temps, temps très variable, un temps de travail qui rien ne vient mesurer, avec une rémunération "à la pièce".

Le 13 mars à Malakoff, les femmes de la division ménage nous parlent, elles ne manquent pas d'exemples et d'anecdotes : "On est d'astreinte en permanence" ; "On sait quand on commence à travailler, on ne sait jamais quand on finit : si l'enquête nous appelle, soudain on fonce" ; "Devoir sans cesse être disponible" ; "En visites, il nous est tout arrivé : la dangerosité n'est pas non plus reconnue" ; "Pendant la vague de froid, j'avais un bon rendement, les gens restaient chez eux, aujourd'hui qu'il fait beau je ne trouve personne !" ; "On a une pièce à la maison, qui est notre petit bureau pour l'Insee, une ligne téléphonique pour l'Insee, qui sert à prendre des rendez-vous, l'assurance de la voiture aussi c'est pour l'Insee que je paye".

Sans parler des compétences accumulées et non reconnues. Il faut aussi imaginer la dose de psychologie que ces femmes mettent constamment en action dans leur travail, et le fait qu'en étant enquêtrices, à l'écoute, elles sont une partie du temps le déversoir du trop plein de colère sociale ou de misères diverses de la société actuelle, dont ces pigistes de la statistique sont les expertes !

"Travailleurs clandestins de l'Etat", comme dit l'une d'elles : les enquêtes de l'Insee alimentent les médias, les constructions des équipes de campagnes, mais qui s'occupe des enquêteurs ? La grille revendiquée par ces travailleurs et travailleuses est le minimum. Cette lutte de précaires va continuer ce printemps, et tenter de retrouver d'autres mouvements d'employés précaires de l'Etat ou du privé. La difficulté de se mobiliser, pour les précaires, donne une énorme importance à l'information. Le 13 mars a vu, par une coïncidence toute relative, la promulgation de la loi Sauvadet, qui prétend lutter contre la précarité dans la fonction publique, et qui traînait donc depuis au moins deux ans.

RÉMI BIENVENU

● Votre journal de quartier

Journal farouchement indépendant et sans subventions

"La Page" est publiée depuis 1988 par l'association de bénévoles L'Equip'Page. Le journal et l'association sont ouverts à tous ceux qui veulent mettre "la main à La Page". Vous pouvez aussi nous envoyer vos articles ou vos informations (6, rue de l'Eure 75014 ou lapage.14@wanadoo.fr), tél. 06 60 72 74 41 (répondeur).

Dans l'équipe, il y en a qui signent des articles ou des photos, il y en a d'autres dont les signatures n'apparaissent jamais. Pourtant, ils et elles animent les réunions, participent aux discussions, tapent des articles, les relisent, diffusent le journal dans les librairies, le vendent sur les marchés, collent des affiches, etc.

"La Page" n° 94, c'est Pascale Angelosanto, Association Pension de famille, John Kirby Abraham, Jean-Paul Armangau, Patricia Bay, Rémi Bienvenu, Jacques Blot, Arnaud Boland, Pierre Bourdige, Jean-Louis Bourgeon, Charles Brossollet, Jutta Bruch, Françoise Cochet, Didier Cornevin, José Couvelaere, Dominique Gentil, Alain Goric'h, François Heintz, Chantal Huret, Imagem, Norbert Mora, Gilles Motel, Pascale Moïse, Florence Pelissier, Elisabeth Pradoura, Cécile Renon, Yvonne Rigal, Muriel Rochut, Flore Servant, Brigitte Solliers, Annette Tardieu, Janine Thibault...

Bancs publics en Rue(S) Libre(S)

● Le 10 mars la compagnie Bouche à Bouche a créé la surprise en déambulant dans les rues, vers des inaugurations extraordinaires de chaises au coin des rues.

(SUITE DE LA PAGE 1)

Passants surpris, citoyennes ravies, enfants malicieux et comédiens grimés s'engagent dans une surprenante procession, samedi 10 mars, au soir tombant d'un printemps improbable. Treize chaises pour la treizième édition des Rue(S) Libre(S), la manifestation bimensuelle des saltimbanques du 14e.

Sous la bannière de Marie-Do Fréval, égérie de la compagnie Bouche à bouche qui organise depuis 2009 des rendez-vous-surprises avec les habitants, cette manifestation bon enfant était un clin d'œil aux campagnes électorales en cours : "Dans cette Rue Libre, je fais se croiser deux langages, celui des hommes politiques qui inaugurent et celui d'une certaine jeunesse qui pratique les flash-mobs (*mobilisation éclair*)" indique Marie-Do Fréval. "Je titille ces discours ambiants pour que chacun puisse mener sa propre réflexion". Et rencontrer les autres en tentatives d'embrassades de rues, d'accolades



Déambulations à la recherche de chaises à inaugurer. (PHOTO : PASCALE ANGELOSANTO)

de murs, de mascarades en plein carrefour ou de rires en cascades.

Cette treizième édition de Rue Libre était un hommage aux bancs publics bannis de la rue : le banc du sommeil des clochards, celui des conversations entre voisins ou celui des amoureux de Georges : "En attendant le baiser qui fera mouche, Le baiser qu'on garde pour la bonne bouche...".

Si l'on a pris goût à ces rendez-vous tous les deux mois, et si l'on espère le prochain, surtout ne pas rater ceux du 19 mai (à 18h) et de juillet, car il se dit qu'ils seront les derniers.

ALAIN GORIC'H

Compagnie Bouche à Bouche.
2 / 4, rue du Général-Humbert 75014.
tel : 01 45 39 55 38.
<http://www.cieboucheabouche.com>

Le 14e à la découpe

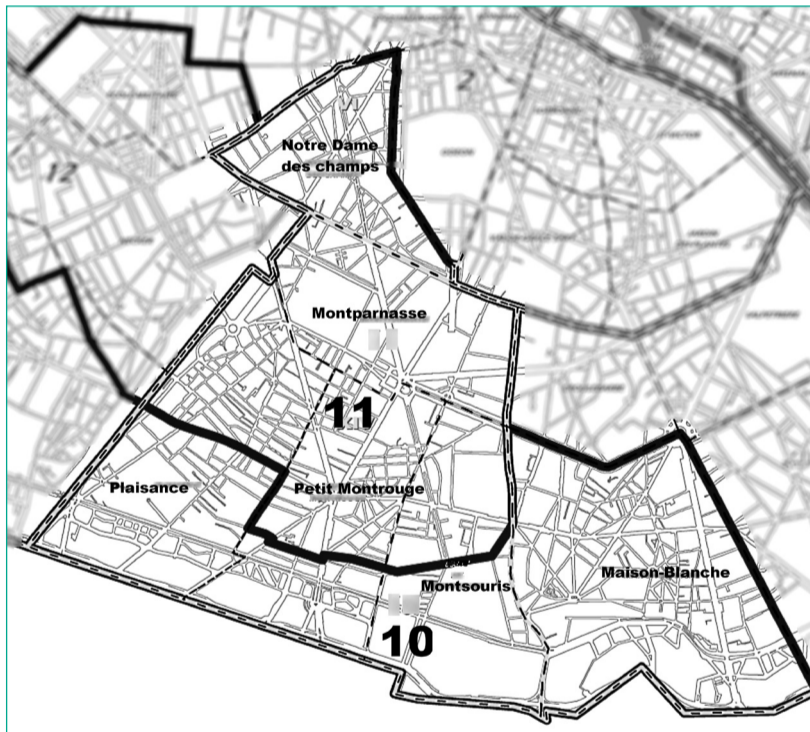
● Les deux circonscriptions électorales qui couvrent le territoire du 14e ont été redessinées.

La nouvelle 10e circonscription est à cheval sur le 13e et le 14e arrondissements. Pour le 13e, il s'agit de la partie bordée par l'avenue de Choisy, le boulevard Blanqui et la rue de la Santé jusqu'au boulevard périphérique, c'est-à-dire le quartier Maison Blanche, qui comprend une partie du quartier chinois. Pour le 14e, il s'agit de la partie sud, comprise entre le périphérique et, d'est en ouest, l'avenue Reille, la rue Beauvier, la rue de Coulmiers et, en remontant le long de la rue des Plantes, la rue d'Alésia jusqu'à la rue Vercingétorix. Ce qui veut dire pour le 14e, les parties sud des quartiers Montsouris, Petit Montrouge et Plaisance. On peut dire que l'on a réservé pour la 10e circonscription la partie la plus pauvre du 14e, celle qui vote en général à gauche.

La 11e circonscription regroupe le reste du 14e arrondissement, la partie la plus "bourgeoise" et, surprise... une partie du 6e, le quartier Notre Dame des champs, délimité au sud par le boulevard du Montparnasse, à l'ouest par la rue de Sèvres, au nord par la rue Madame, puis la rue d'Assas à l'est. Il suffit de regarder la carte pour comprendre qu'avec ce redécoupage la droite espère bien récupérer un siège.

De nouveaux candidats

La 10e circonscription apparaît comme un terrain d'expérimentation pour les grandes formations politiques. Elle est l'une des deux circonscriptions parisiennes réservée à Europe-Ecologie-Les-Verts (EELV) dans le cadre de l'accord national avec le Parti socialiste (PS). C'est Denis Baupin, maire adjoint de Paris, conseiller pour le 20e arrondissement qui brigue la place. Il fait figure de parachuté. En face de lui, l'Union pour un mouvement populaire (UMP) a désigné un jeune candidat issu de la diversité, Chenva Tieu. Edith Cuignache-Gallois, Nouveau Centre (NC), élu du 13e arrondissement, qui espérait une investiture à droite, maintient sa candidature face à ce qu'elle considère comme un "parachutage" du candidat UMP. Les autres candidats



connus à ce jour sont Philippe Pejo, qui se présente pour le Parti Radical (PRV) et Leïla Chaïbi pour le Front de gauche (FG).

Dans la 11e circonscription Jean-Pierre Lecoq, UMP, maire du 6e depuis 1994, chassé de ses terres par la candidature de François Fillon dans la 2e circonscription, affrontera Pascal Cherki, PS, maire du 14e depuis le décès de Pierre Castagnou en 2009. A ce jour, Marie-Claire Carrère-Gée, UMP, conseillère municipale du 14e et qui comptait bien, dans l'ancien contexte, récupérer la circonscription pour la droite, se présente comme candidate dissidente ; Olivier de Chazeaux, PRV, et l'avocate Dominique Noguères, FG, sont aussi candidats.

Serge Blisko, député sortant (PS) pour la 10e, commence à songer à présenter une candidature dissidente alors qu'Yves Cochet (Verts), député sortant pour la 11e, a déjà retrouvé une place : il est l'un des deux députés européens élus par l'Assemblée nationale en décembre 2011.

ANNETTE TARDIEU

Un redécoupage électoral n'est pas une mince affaire

Une loi d'habilitation, délimitant les nouvelles circonscriptions électorales des députés, a été votée par le Parlement à l'automne 2008 ; mais le 8 janvier 2009, le Conseil constitutionnel, réuni en séance plénière, en présence de Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing, a censuré deux dispositions du projet. En rappelant que le découpage doit s'opérer "essentiellement sur des bases démographiques", il a obligé le gouvernement à revoir sa copie. Celui-ci souhaitait, en effet, s'appuyer à la fois sur "l'évolution de la population et des électeurs inscrits sur les listes électorales".

Une ordonnance a finalement été présentée en Conseil des ministres du 29 juillet 2009 et soumise à l'avis de la Commission compétente et du Conseil d'État ; la loi de ratification a été votée par le Parlement le 21 janvier 2010, validée par le Conseil constitutionnel, le 18 février, promulguée par le Président de la République le 23 février, et publiée au Journal officiel du 24 février 2010.

Au village sans prétention

J'ai mauvaise réputation" - écrivait notre voisin Brassens.

C'est vite fait de faire une "mauvaise réputation", et il est difficile de s'en défaire. Le 14e en a son lot. Le quartier Porte de Vanves, en particulier, pourtant en pleine transformation.

Qui n'a pas jeté l'anathème, l'opprobre à partir de "on dit", souvent éculés à propos de lieux tels que le boulevard Brune, pourtant si dynamique ou la rue Raymond-Losserand si riche d'animations, de vie festive ou encore du Café des Boulistes fort heureusement transformé depuis peu en Galerie d'Expositions (169, rue Vercingétorix). Et que dire de la cité scolaire François Villon. "Coupe-gorge" disait-on il y a plus de 30 ans, mais où "il se passe toujours quelque chose" (voir La Page n° 89) et où, quand on le veut, on peut réussir. Or qui ose dire quels médecins, chercheurs, juristes, diplomates... y ont bâti les fondements de leur carrière ?

"Oui, la critique est aisée, mais...L'ART est difficile."

Parlons en de l'art, de la culture à la

Porte de Vanves. Outre les nombreux ateliers d'artistes que l'on ne visite souvent que lors des Journées Portes Ouvertes, on connaît bien sûr les centres d'animations Marc Sangnier et Vercingétorix, le théâtre 14 où l'on vient de tout Paris, sans danger "même le soir"!

Mais qui connaît les "petites structures" telle la Cie Bouche à Bouche (rue du Général-Humbert) qui anime notre quartier par des animations de rues en particulier.

Mais on ne saurait oublier qu'il y a depuis peu deux galeries d'arts : L'Expo au 5, rue Maurice-Bouchor - principalement réservée aux artistes de Paris Habitat - qui présente des œuvres de qualité dans un cadre tout à fait inhabituel. Et la Galerie des Boulistes. Totalement réaménagée par le nouveau propriétaire en lieu de vie, lieu d'expositions chaleureuses, conviviales. On y côtoie ses voisins de quartier, mais aussi des "célébrités" ou des inconnus mais pleins de talents. Tous participent avec leurs charismes et "sans prétention".

NORBERT MORA

Ça roule pour Ludido !

Vous avez sûrement déjà croisé cette antique carriole "Wagon Radio Flyer" débordant de jeux et de jouets.

En effet, elle sillonne les rues de Pernety 20 fois par semaine pour alimenter les écoles (1) et autres lieux où l'association Florimont exerce ses activités ludiques.

Car cette année, la ludothèque est nomade en attendant sa réinstallation en septembre 2012 dans ses locaux rénovés de la rue de l'Eure.

En sept mois, Aurore et Célia, ludothé-

caires, et 17 bénévoles ont déjà fait jouer près de 400 enfants et parents, un pari gagné au-delà des espérances. L'association fait appel à des bénévoles pour animer ses actions. Et grâce à l'association Les Zigs (2), la carriole va se faire une nouvelle beauté et se doter d'une bâche pour les jours de pluie.

Association Florimont 01 42 79 81 30 ou ludido@chateau-ouvrier.fr

(1) Asseline, Maindron, Jean-Zay, Ouest, Sévero et le collège Giacometti

(2) Les Zigs : Florimont, Château Ouvrier, 5/9, place Marcel-Paul, 75014.



PHOTO : ALAIN GORIC'H

Les galériens du logement invitent les politiques

● Initiative Logement (1) a invité les représentants des partis politiques à s'exprimer sur leurs propositions concernant le logement.

Une salle du centre d'animation Marc Sangnier. A 19h30, heure à laquelle a débuté la réunion, elle était déjà comble au point que certains ont dû s'asseoir sur les marches d'escalier. Environ 70 personnes étaient présentes à cette réunion publique : des représentants des associations actives dans le 14e et des familles en difficulté de logement. "Au soir de ce 8 mars, journée internationale de la femme, 2 000 femmes à Paris vont chercher où dormir cette nuit", rappelle Sylvie Lakin de l'observatoire du logement du 14e. A l'exception de l'UMP et du Modem qui n'ont pas répondu à l'invitation, les partis de gauche étaient représentés par Marc Lagoutte (NPA), Aude Evin(PS), Hervé Bégué (PCF), René Dutrey (EE- LV), Leila Chaïbi (le front de gauche).

La réunion s'est déroulée en trois temps : présentation du constat par le Collectif logement (fondé sur le rapport 2011 de la Fondation Abbé Pierre), suivi des propositions des partis politiques et débat avec le public.

Consensus pour la relance d'une politique du logement

Le logement est aujourd'hui devenu un produit financier rentable qui permet à des particuliers et des institutions de spéculer, ces dernières prenant particulièrement Paris pour un jeu de Monopoly. Les prix à l'achat comme à la location ne correspondent plus à ce que peuvent payer un nombre croissant d'habitants.

Tout le monde s'accorde sur ce constat. Concernant les propositions, les perspectives dessinées par les uns et les autres, avec plus ou moins de radicalité, concernent toute la chaîne du logement, de l'hébergement d'urgence au logement social de qualité.

Le renforcement de l'hébergement d'urgence tout au long de l'année et le développement des pensions de famille sont jugés indispensables. L'interdiction des expulsions des familles relevant du droit au logement opposable (loi Dalo) fera cesser l'absurdité de la situation : l'Etat s'administre à lui-même des amendes pour non respect de la loi qu'il a éditée. L'arrêt des coupures d'eau, de gaz et d'électricité pour les familles socialement en difficulté et l'application du droit de réquisition des logements vacants relèvent également des mesures d'urgence.

Plusieurs propositions visent à encadrer le montant des loyers par la loi. René Dutrey rappelle sa proposition d'encadrement des loyers du secteur privé, issue de son rapport au Conseil de Paris. Il s'agit d'établir des loyers de référence (trois ou quatre, en fonction des caractéristiques des logements) en s'appuyant sur l'observation des loyers d'un secteur et d'instaurer une procédure de recours en cas d'abus.

Construction de logement : financement et maîtrise publique des sols

Suppression des aides fiscales au logement spéculatif, taxation des plus-values issues de la mutation de ter-

rains inconstructibles en terrains constructibles suite à la modification d'un plan d'urbanisme, relèvement du plafond du livret A sont autant de pistes pour dégager des ressources financières nouvelles. La construction de logements très sociaux pourra s'étendre aux communes actuellement récalcitrantes par le renforcement de la loi SRU, accompagnées de sanctions financières plus importantes avec, éventuellement, application du désaisissement du maire par le préfet pour procéder à la construction.

Autre piste pour la maîtrise des sols : EE-LV propose – en appliquant une disposition du Code civil (voir encadré) – une dissociation entre la propriété du sol et son usage. Ainsi, lors d'une opération immobilière, une collectivité territoriale (une mairie, par exemple) reste propriétaire du sol, tandis que le promoteur perçoit le montant des loyers ou de la vente des appartements calculés à un prix inférieur, puisque hors spéculation foncière, comme cela se pratique en Grande-Bretagne, par exemple.



Cécile tarrière et Jean-Pierre Coulomb d'Initiative logement introduisent la réunion publique du 8 mars.

Décalage entre l'urgence des familles et le temps du politique.

Tout le débat ne peut être retranscrit ici. Au cours de ce dernier, un décalage s'est exprimé entre le ressenti des familles et la parole du politique, aussi pédagogique

Le démembrement du droit de propriété

Composé de l'usus (droit d'utiliser un bien), le fructus (droit d'en recueillir les fruits) et l'abusus (droit de l'aliéner), le droit de propriété peut se démembrement en usufruit (article 578 du Code civil) et nue-propriété. Ce démembrement est soit d'origine contractuelle (un viager, par exemple) soit d'origine légale (dans le domaine du droit des successions).

Cela revient à ce qu'un bien soit détenu par une personne (qui pourra le vendre mais ne pas s'en servir), son usufruit détenu par une deuxième et être loué à une troisième (qui seule peut s'en servir c'est-à-dire l'habiter en versant un loyer).

soit-elle. Comment répondre à l'urgence d'une locataire mise en demeure de quitter son logement dans le mois qui suit ou à la fatigue de cette mère qui vit avec son fils handicapé dans un studio de 12 m² ?

Le moment le plus fort de ce décalage a été perceptible dans les échanges avec Aude Evin, représentante du parti socialiste. Désignée par le tirage au sort pour ouvrir la séquence des propositions, Aude Evin, conseillère régionale d'Ile-de-France, présidente de la commission en charge de la politique du logement, a déclaré n'avoir pas été informée ni du déroulement de la réunion ni des questions préalablement envoyées par le Collectif logement. Ce qui prête à penser que le parti socialiste local n'a pas porté beaucoup de considération à cette réunion publique organisée par les associations de terrain. Face aux interpellations du public, certes véhémentes, mais révélatrices de l'angoisse provoquée par des conditions de vie indignes ou une menace d'expulsion, c'est le désespoir qu'il faut savoir entendre derrière l'agressivité des propos. Et là, on s'aperçoit que ce sont les militants associatifs – tout démunis qu'ils sont de moyens opérationnels – qui sont les plus en phase avec ces familles. "Les propositions du PCF, du PG, du NPA, d'EE-LV convergent vers les revendications des associations" note Jean-Pierre Coulomb, du Collectif logement 14e.

Comme on le sait, on ne peut pas tout attendre des politiques et une mobilisation citoyenne reste un aiguillon nécessaire pour faire du logement pour tous une priorité.

MURIEL ROCHUT, BRIGITTE SOLLIERS, FRANÇOISE COCHET

(1) Initiative logement 14e regroupe : Le Collectif logement 14, le réseau stop aux expulsions locatives (Réseil 14), Urbanisme & démocratie, Solidarité nouvelle pour le logement (SNL 14), Hesp'ère 21, Pension de famille Bauer Thermopyles Plaisance, l'observatoire du logement auprès du Cica 14e, La ligue des droits de l'homme (LDH 14e/6e).

Association Femmes pour le dire, femmes pour agir

Etre femme et handicapée, une double discrimination

● L'association dispense information et soutien.

Elle inaugure un local à 15 mn de fauteuil roulant de la place de la Garenne.

La difficulté pour nombre de femmes d'accéder à un statut social et professionnel équivalent à celui des hommes, le handicap, physique ou psychologique, dresse un obstacle supplémentaire. La perte de capacité et la douleur sont des facteurs de destruction de l'estime de soi et des liens sociaux. Maudy Piot, présidente de l'association Femmes pour le dire, femmes pour agir (FDFA) s'y est confrontée et raconte son parcours dans un livre (cf. encadré). Après 9 ans de nombreuses démarches et de combats, FDFA a inauguré en mars dernier un local en rez-de-chaussée d'un immeuble social, au numéro 2, de la petite rue Aristide Maillol dans le 15e arrondissement.

C'est au Moulin à Café, lieu associatif du 14e, que nous avons eu le plaisir de découvrir cette association de cœur et d'action. FDFA y organisait un atelier "création-loisirs" pour préparer sa participation au Carnaval de Paris, atelier dont le duo de choc et de charme de Florence Mabillet et Olivier Girves constituait la cheville ouvrière. Une manière plutôt insolite et joyeuse de participer à la vie de la cité. Le dimanche 19 février, les membres de FDFA ont revêtu leurs costumes rayés, inspirés du zèbre, cette exception du règne animal par son pelage. Ils ont défilé, qui en calèche tirée par deux magnifiques percherons loués pour l'occasion, qui en fauteuil roulant ou à pied. Le soleil et la proximité animale ont contribué à un après-midi chaleureux.

Comment se ressourcer

FDFA accueille des femmes que leur handicap soit moteur, sensoriel, psychique ou lié à une maladie. Les hommes y sont également bienvenus. L'association compte plus de deux cents adhérent(e)s et une quarantaine de bénévoles. FDFA tient



La "compagnie des zèbres" milite pour FDFA au Carnaval de Paris.

une permanence pour offrir du conseil juridique en cas de discrimination, de violence et d'atteinte à la dignité. Un groupe de paroles mensuel, animé par une psychothérapeute et une psychologue, permet d'exprimer ses difficultés, ses doutes, ses angoisses. L'accompagnement à l'emploi, les ateliers d'écriture, de fabrication de bijoux ou de bien-être (esthétique, piscine*), les rencontres conviviales autour de la lecture permettent de développer ses talents en gagnant en estime de soi.

Matière à penser pour tous

Complémentaire de ses activités de soutien à la vie des personnes handicapées, FDFA mène une réflexion pluridisciplinaire sur le handicap. Soutenue par la ville de Paris, la région Ile de France et des partenaires privés, l'association organise un forum national annuel, ouvert au grand public et des colloques. Philosophes, historiens, anthropologues ont ainsi donné matière à réfléchir sur les thèmes de la violence,

de l'acceptation de la différence, de la solitude, de l'autonomie des personnes handicapées mais aussi de ceux qui les accompagnent au quotidien. Chaque forum se tient sous l'égide d'une personnalité : Lucie Aubrac, Simone Veil, Nicoletta, Claudie Haigneré, Françoise Héritier y ont apporté leur concours.

Maudy Piot a 17 ans lorsqu'un médecin pose le pronostic d'une maladie génétique, la rétinite pigmentaire. Elle perd la vue progressivement. Celle qui aurait voulu être médecin sera tour à tour infirmière, kinésithérapeute, psychothérapeute. Son mémoire de diplôme d'études approfondi en psychanalyse, intitulé *Entre l'œil et le regard*, reprendra le thème de son propre vécu. Son livre, *Mes yeux s'en sont allés, variations sur le thème des perdant la vue*, L'Harmattan, 2004 (disponible en

Albert Jacquard, Noëlle Châtelet, Benoîte Groult ont participé aux colloques. Les actes des forums et colloques sont publiés aux éditions L'Harmattan.

Le panorama des actions de Femmes pour le dire, femmes pour agir, vous aura peut-être donné envie de lui rendre visite. Et si vous rencontriez des difficultés pour vous déplacer, appelez l'association qui cherchera avec vous une solution.

BRIGITTE SOLLIERS, FRANÇOISE COCHET

Contacts et inscription : fdfa.asso@free.fr ou Tél. 01 45 66 63 97

Permanence le 3e lundi du mois, de 16 à 20 h, 2, rue Aristide-Maillol 75015, plus accessible par le 127, rue Falguière, M° Pernety ou Volontaires, Bus 95 et 88.

*L'activité piscine est accessible aux personnes à mobilité réduite et se déroulait jusqu'à la mi-mars au stade Elisabeth, 7, av. Paul-Appel, Paris 14e, en partenariat avec l'association Les Activités Physiques Ludo-Aquatiques, Joker du Handicap (APLA-JH). Un nouveau créneau horaire est actuellement en cours de recherche pour mieux répondre aux demandes.

"Vous serez aveugle à 30 ans"

format agrandi et en CD audio), propose un voyage insolite, déconcertant, dans le monde de la perte de la vue, tant pour ceux qui voient que pour ceux qui sont déjà dans l'ombre de la nuit. "Le handicap fait tomber dans l'abîme toute illusion humaine. Il confronte chacun à ce qu'il pourrait être, à ce qu'il peut devenir (...). Quelle blessure narcissique réveillons-nous ?". Angoisse, colère, espoir, rire ; de cet itinéraire se dégage surtout une formidable envie de vivre !

Abonnez-vous à La Page

Six numéros : 10 € ; soutien : à partir de 15 €. Abonnement pour chômeur et étudiant 8 €. Adressez ce bulletin et votre chèque à l'ordre de L'Equip'Page : 6, rue de l'Eure 75014.

Nom.....
Prénom.....
Adresse.....
.....
.....
.....

Domicile fixe aux Thermopyles

- La Maison des Thermopyles, pension de famille créée à l'initiative d'habitants ouvre ses portes en juin 2012. Il aura fallu dix années d'acharnement pour qu'enfin l'utopie devienne réalité.

Située entre le 15, rue de Plaisance et la rue des Thermopyles, elle est adossée à un immeuble de grands logements sociaux en PLS pour famille (voir encadré). La Maison des Thermopyles dispose de 17 logements ouverts aux personnes qui ont connu la rue, les lieux d'hébergement d'urgence, les logements de fortune. Là, ses habitants pourront enfin se poser, sans limite dans le temps.

Quatorze personnes seules et trois couples occuperont des studios de 17 à 30 m², disposant tous d'un coin cuisine et d'une salle de douche pour préserver l'indépendance et l'intimité de chacun. Mais dans la Maison des Thermopyles il y aura aussi des temps collectifs, des moments de partage et de convivialité. Le rez-de-chaussée est équipé d'une grande cuisine/salle à manger, et c'est autour de deux grandes tables que des repas seront pris en commun. Et les invités y seront bienvenus. Cette pièce s'ouvre largement au sud sur un jardin cultivable mitoyen au jardin partagé géré par l'association Urbanisme et Démocratie (Udé).

A côté, une grande salle de convivialité, éclairée par une verrière, offrira un espace de rencontres, activités, mais aussi des coins plus intimes pour la lec-



Au premier plan, la façade recouverte de bois de la Pension de famille, côté rue des Thermopyles. (PHOTO : ALAIN GORIC'H)

ture et l'accès Internet. Grâce au partenariat de l'association avec la Fondation Abbé Pierre (FAP), studios, espaces collectif et administratif sont meublés par la Fondation Ikea, qui meuble toutes les pensions de famille du réseau de la FAP.

La proximité d'associations de quartier : Udé !, Florimont au Château Ouvrier, le

café associatif Moulin à Café, les Amap... et l'esprit de solidarité qui règne dans ce périmètre devraient faciliter les contacts et l'insertion sociale des résidents.

Un lieu animé par un "couple d'hôtes"

Sabine Bröhl, à l'origine de ce projet, gèrera la pension de famille (voir encadré) et l'animerà avec Guillaume Testor, éducateur spécialisé. Les candidats résidents seront présentés à l'association par les services sociaux des principaux contributeurs financiers du projet, l'Etat, la Ville de Paris et la Région Ile-de-France. Cette dernière partageant ses places réservées avec la Mairie du 14e. Chaque personne sera reçue par Sabine et Guillaume pour visiter les lieux et connaître le mode de fonctionnement de la Maison. Une commission d'attribution composée de représentants de l'as-

Logements sociaux en région parisienne

La loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (loi SRU) du 13 décembre 2000 donne comme critère de définition du logement social le fait d'être conventionné et donc d'ouvrir des droits à l'aide personnalisée au logement (APL). Elle distingue trois catégories de logements accessibles aux "ménages" en fonction de leur niveau de revenu.

Les logements de catégorie PLA-I (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) sont accessibles aux ménages dont le revenu est inférieur à 1200 €/mois pour une personne seule ou 2900 € pour un couple avec 2 enfants.

Les logements de catégorie PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) constituent la catégorie de droit commun du logement social et sont accessibles aux ménages

dont le plafond de ressources est d'environ 2200 €/mois pour une personne seule et 5300 € pour un couple avec 2 enfants.

Enfin, les logements de catégorie PLS (Prêt Locatif Social) sont destinés en particulier aux classes moyennes. Le plafond de ressources est d'environ 2900 €/mois pour une personne seule et de près de 6800 € pour un couple avec 2 enfants

Les logements de catégorie PLI ne sont pas des logements sociaux, car non conventionnés à l'APL. Ils sont destinés aux classes moyennes dont les revenus sont supérieurs à ceux du PLS (plafond de ressources d'environ 4000 €/mois pour une personne seule et 8700 € pour un couple avec 2 enfants).

sociation gestionnaire, d'associations travaillant dans le domaine logement et précarité, des organismes financeurs sélectionneront les candidats. L'association Pension de famille bénéficiant quant à elle d'un droit de veto si un candidat présente un facteur de risque pour l'équilibre du groupe ou d'importantes difficultés pour la vie dans la maison.

L'accompagnement des résidents par le couple d'hôtes se fera principalement par les gestes du quotidien : préparer ensemble un repas, faire le ménage des parties communes, utiliser la buanderie, bavarder en prenant un café... tout cela pour favoriser les liens et que chacun trouve peu à peu sa place. Un conseil de maison mensuel sera un lieu privilégié d'expression, l'occasion de poser des questions sur le fonctionnement de la maison, de discuter le règlement intérieur... Et aussi d'émettre des sugges-

tions pour améliorer la vie en commun ou mettre en place de nouvelles activités.

Il est prévu de constituer ultérieurement une équipe de bénévoles qui pourront accompagner les résidents dans certaines démarches, proposer des activités ludiques, culturelles, artistiques... ou juste prendre un café. Ce projet au fil des années a suscité l'enthousiasme, a été l'objet de combats, d'espoir, parfois de déceptions. C'est un vrai "parcours du combattant" mais qui n'a rien à voir avec le parcours des personnes qui n'ont pas de toit et dont certaines pourront enfin être accueillies dignement dans notre quartier.

ASSOCIATION PENSION DE FAMILLE BAUER-THERMOPYLES-PLAISANCE

Pension de famille

La pension de famille est une résidence sociale qui allie appartement individuel et vie collective (concept imaginé par Xavier Emmanuelli en 1996). Elle accueille des personnes ne dépassant pas les plafonds PLAI équivalents aux minima sociaux (revenu minimum d'insertion, allocation adulte handicapé, pension, allocation de fin de droits...) et fait l'objet d'un conventionnement APL-foyer.

L'association reçoit 16 € par jour et par place de subvention d'Etat. Les résidents bénéficient d'une Aide Personnalisée au Logement (APL) et paieront donc un loyer mensuel allant de 79 € à 142 € selon la superficie du logement.

Ces logements sont en général gérés par des bailleurs sociaux et le cas de la Maison des Thermopyles est une exception.

Avec elles, plutôt que pour elles

- L'association Yachad propose un cadre de soutien mutuel aux familles monoparentales, majoritairement composées d'une mère et de ses enfants.

Dans le quartier de la Porte de Vanves les foyers monoparentaux constituent 43 % des familles, contre une moyenne de 26 % pour l'ensemble parisien. Josette Elombo sait ce que "famille monoparentale" veut dire : elle a élevé seule ses deux filles. Elle s'est confrontée aux difficultés matérielles, à la responsabilité d'assumer seule les décisions, aux préjugés de ses interlocuteurs. Pour ses filles, elle a toujours recherché le meilleur, envers et contre tout. De cette expérience elle a fait un atout pour s'adresser aujourd'hui à des femmes chargées de famille et en grande difficulté (faiblesse des revenus, problèmes de logement, emplois précaires, manque de temps). Elle ne revendique aucune compétence particulière et n'entend pas se substituer aux professionnels des services sociaux. Son défi, c'est d'amener ces femmes à sortir de leur isolement et à s'entraider, pour rebondir. En janvier 2011 elle a créé, avec ses filles, l'association Yachad, du mot hébreu qui signifie "ensemble", précise-t-elle. L'association est affiliée à la fédération syndicale des familles monoparentales.

Sortir de l'isolement et de la résignation

Pour Josette Elombo, la première bataille à livrer, c'est de lutter contre le repli sur soi que provoquent les ruptures et les abandons. Ces femmes ont appris à se débrouiller seules tant bien que mal. Demander de l'aide auprès des services sociaux est psychologiquement plus difficile qu'on ne l'imagine. Car

c'est d'abord se justifier, se confronter au jugement, voire à la suspicion. "Aux yeux de celui qui examine leur dossier, souligne t-elle, ces femmes se sentent un problème, pas une personne. Certaines ne veulent plus en entendre parler alors que c'est indispensable pour faire valoir leurs droits. Mon rôle, c'est de les remobiliser pour avancer".

C'est ce qu'elle entreprend de faire, notamment lors d'une permanence au centre d'animation Vercingétorix. Il s'agit d'aborder au cas par cas les difficultés de ces femmes et de les orienter vers un service social ou l'une des associations du quartier "Dans le 14e, il y a tout ce qu'il faut", dit-elle, en citant Apaso, Florimont, la régie de quartier Flora Tristan... Elle a consacré une partie de la première année de sa toute jeune association à découvrir et connaître les ressources de l'arrondissement. Elle insiste sur la complémentarité des rôles. Le sien, c'est de prendre le temps d'écouter et de faire le lien.

L'entraide pour retrouver la confiance

L'accès aux droits et aux services c'est important, mais ça n'est pas suffisant pour Josette Elombo. Cela permet au mieux de survivre, mais pas de reprendre confiance dans sa valeur et ses capacités. Elle veut offrir à ces femmes une opportunité de sortir de la position de personnes assistées, d'identifier leurs désirs et leurs talents pour reconquérir une place dans la vie de quartier. Elle souhaite leur insuffler un peu de sa philosophie. Elle dit : "connaître des difficultés est le lot de tout le monde à des moments ou à des niveaux

différents. Mais, le plus souvent, il n'y a pas de fatalité. Après chaque nuit le soleil se lève, et ça, c'est aussi vrai que de savoir que les difficultés ne perdurent que si on le leur permet. Il est important d'apprendre à voir plus loin que ce qui se trouve devant les yeux, puis de s'en saisir jusqu'à en faire sa réalité. Ensemble, c'est beaucoup plus facile d'y parvenir".

Yachad est aussi un cadre où des familles monoparentales peuvent construire une solidarité faite de soutien moral, d'entraide au quotidien et aussi de moments légers. En devenant membres de l'association, elles entrent dans un réseau qu'elles vont participer à faire vivre par des actions qu'elles se choisissent. "Il y a trop de souffrance inutile. Même avec des soucis on peut faire des choses brillantes", conclut-

t-elle. A ce jour une douzaine de femmes ont rejoint l'association, ouverte à tous les bénévoles qui souhaiteraient la soutenir.

FRANÇOISE COCHET

asso-yachad@hotmail.fr

Tél. 06 17 95 71 73

Permanence : Centre d'animation, 181-183, rue Vercingétorix : tous les lundis hors vacances scolaires 18h45-19h45

Fédération Syndicale des Familles Monoparentales, 53, rue Riquet 75019, Tél. : 01 44 89 86 80 - Fax : 01 40 35 29 52 E-mail : famillemonoparentale@csfriquet.org - Site Internet : http://www.csfriquet.org

Evolutions de la monoparentalité

L'Insee note un accroissement constant du nombre de foyers monoparentaux. En 2005, on en comptait deux fois et demi de plus qu'en 1968. Il y a 40 ans, la monoparentalité résultait pour 50 % du décès précoce d'un des deux conjoints, contre 10 % aujourd'hui. Les mères célibataires étaient issues majoritairement de milieux défavorisés. Aujourd'hui la monoparentalité concerne tous les milieux sociaux suite à un divorce ou une séparation. 85 % de ces foyers sont composés d'une mère et de ses enfants. 28 % des mères sont propriétaires de leur logement contre 63 % des couples avec enfants. 20 % disposent d'un

logement trop exigü. Un tiers vivent en HLM. Ces femmes occupent plus souvent des emplois sous qualifiés et à temps partiel non choisi : agents de services, aides à domicile, personnels de nettoyage, employés administratifs. Malgré les prestations sociales et les pensions alimentaires, la faiblesse de leurs revenus d'activité entraîne pour ces familles un "risque de pauvreté monétaire supérieur", constate l'Insee. 23 % des enfants économiquement pauvres sont issus de familles monoparentales, relève pour sa part la Confédération syndicale des familles (CSF).

L'historique de la Maison des Thermopyles

Un groupe de travail "logement" est créé en 2001-2002 au sein de l'association Urbanisme et démocratie (Udé !) sous l'impulsion de Sabine Bröhl, suivi de la création, en 2003, de l'association Pension de Famille à Bauer-Thermopyles-Plaisance. Grâce au soutien de la mairie de Paris et de celle du 14e auprès de l'OPAC, l'association est agréée comme gestionnaire en 2004 et le terrain entre rue de Plaisance et rue des Thermopyles, en friche depuis plus de 15 ans, est retenu pour le projet.

Le projet architectural s'élabore avec l'agence PariBiotop et le permis de construire est accordé en 2006. Mais les relations se détériorent entre l'OPAC et PariBiotop et le projet est bloqué. Les habitants se mobilisent et une pétition recueille 1085 signatures contre l'évincement de l'architecte mais sans succès.

Le projet est finalement repris, en 2008-2009, avec un nouvel architecte choisi par l'OPAC devenu Paris Habitat. De nouvelles conditions de travail entre Paris Habitat et l'association sont définies. Mais les choix architecturaux ne font pas l'unanimité et provoquent des réactions d'habitants du voisinage qui se constituent en association et déposent des recours. Le permis de construire ayant été obtenu en 2010 et le troisième recours ayant été rejeté en 2011, la pose de la première pierre a lieu en mars 2011 et la construction démarre réellement en décembre dernier.

L'ouverture de la Maison des Thermopyles est prévue pour juin 2012. Entre-temps, Udé ! a obtenu de Paris Habitat la prise en charge de la friche jusqu'au démarrage du chantier : un jardin éphémère y a fonctionné, il revivra bientôt sous forme de jardin partagé.

Une structure unique en France

● On passe son Bac à tout âge au Lycée Municipal d'Adultes de la mairie de Paris, au coin des rues d'Alésia et Didot.

Beaucoup passent devant ce bâtiment scolaire sans remarquer qu'il abrite aussi le lycée municipal d'adultes (LMA) de la ville de Paris. L'entrée est accueillante, fauteuils verts, table basse et plantes vertes ; des groupes de jeunes sont en pleine discussion ; une hôtesse d'accueil renseigne les arrivants et m'annonce à Françoise Noël-Jothy, Provisoire du lycée.

La Page : Le LMA existe depuis longtemps ?

Françoise Noël-Jothy : On trouve son origine en 1866 sous le nom "cours de l'Hôtel de Ville". Mais c'est en 1980 que le LMA est institué, par délibération du Conseil de Paris, et en 1988 qu'il s'implante dans le 14e, au 132, rue d'Alésia, dans une partie du bâtiment de l'école primaire Hippolyte Maindron. La fondation du Général Leclerc lui apporte un parrainage en 1996 ; il devient le LMA "Philippe Leclerc de Hauteclouque". Enfin le LMA se dote, en 2007, d'une charte d'accueil et engage une démarche de qualité. J'ai dirigé la rénovation des locaux, il y a 5 ans, en prenant mes fonctions. J'ai tenu à en faire un lieu chaleureux, coloré, convivial. Nous accueillons beaucoup de monde : de 8h à 18h, il s'agit des Cours Municipaux d'Adultes, nous proposons des formations principalement en langues, et, ensuite, c'est le lycée pour adultes qui fonctionne.

LP : C'est celui-là qui nous intéresse aujourd'hui, à qui s'adresse-t-il exactement ?

FNJ : C'est un établissement public ouvert à tous ceux qui souhaitent passer le baccalauréat. Ils viennent de tous les horizons et curieusement, sans l'avoir cherché, nous avons une parité parfaite, autant d'hommes

que de femmes. Il peut s'agir de jeunes qui, pour des raisons diverses, ont quitté trop tôt le parcours scolaire, ont parfois fondé une famille et se retrouvent piégés dans des petits boulots insatisfaisants. Il y a aussi des personnes déjà bien engagées dans la vie active, mais dans des emplois sous-qualifiés. Celles et ceux-là décident de retourner au lycée pour pouvoir poursuivre des études à l'université, ou bien pour avoir accès à des concours, à de nouvelles formations. Et parfois, nous accueillons même des cadres d'entreprise, issus de la promotion interne, qui n'avaient pu mener à bien leur scolarité et en souffrent. Ils se sentent pour cela



Françoise Noël-Jothy, proviseure du LMA depuis 5 ans.

en état d'infériorité et viennent d'abord chercher un épanouissement personnel. Nous recevons aussi des étrangers de tous les continents, qui souhaitent s'implanter en France et commencent par le bac. Tout est possible.

LP : Comment entre-t-on au LMA ?

FNJ : Le LMA est unique en France. Il dépend de la mairie de Paris et non de l'Éducation Nationale. Les candidates et candidats sont admis, en seconde ou en première, après avoir simplement passé des tests et un entretien. Ce premier dialogue est très important pour comprendre leur démarche. Le montant annuel des droits d'inscription est

modique, 81 euros, afin de n'être pas discriminant. Le LMA propose trois filières, littéraire (L), scientifique (S), économique et sociale (ES) et prépare au baccalauréat en trois années, seconde, première et terminale. Les cours ont lieu tous les soirs du lundi au vendredi de 18 à 22h et, pour les terminales, également le samedi matin, de 9h à 13h. C'est donc un engagement très fort et ceux qui le prennent sont très motivés. Pendant ces quelques années il leur faut concilier vie privée, vie sociale, vie familiale, vie professionnelle (environ 70 % travaillent) avec les cours du soir. En fait, la vie sociale se réduit à celle qu'ils ont ici. En revanche, en raison de cette situation particulière, ils tissent généralement entre eux des liens solides.

LP : Combien sont-ils ?

FNJ : Nous avons au maximum 240 adultes répartis en huit classes, deux secondes, trois premières et trois terminales. Il y a, bien sûr, des abandons en cours de route, 15 à 20%. Nous refusons aussi 200 à 300 personnes par an, pour une bonne moitié d'entre eux parce que leur niveau est insuffisant, mais aussi en raison des horaires, qui ne sont pas toujours compatibles ou bien avec leur travail ou bien avec leur vie de famille. Nous explorons actuellement la possibilité d'étendre le lycée à d'autres créneaux horaires.

LP : Et pour l'encadrement ?

FNJ : 35 professeurs participent à l'enseignement, avec un souci particulier de dialogue, d'échange, de réflexion, puisqu'il s'agit d'enseigner à des adultes. Du côté administratif, nous sommes deux permanents, épaulés par deux assistants pédagogiques en contrats aidés.

LP : Pour vous aussi c'est un investissement fort, quelle formation vous a conduite ici ?

FNJ : J'avais une formation en didactique de langues et j'ai d'abord été chef de service à l'Alliance française. Puis je suis retournée à l'Université pour un master spécialisé en organisation. C'est grâce à ce double profil que j'ai obtenu ce poste de proviseure. Et comme j'ai moi-même repris des études, je comprends très bien l'humilité que cela

implique de se retrouver avec d'autres qui n'ont pas le même parcours. Mais ce lycée n'est pas comme les autres. Par exemple, j'ai des entretiens fréquents avec tous les élèves. Les aider à réaliser leurs projets est un travail passionnant.

LP : Ils repartent tous avec le bac ?

FNJ : Il est arrivé qu'une classe, particulièrement dynamique et solidaire, ait un taux de réussite de 80%. L'émulation à l'intérieur d'une classe est très importante. En général, le taux de réussite est plutôt de l'ordre de 50 à 60%. Cependant, comme une note acquise dans une matière peut être conservée et que les candidats ont cinq ans pour valider l'ensemble, au final beaucoup réussissent. Les difficultés principales, pour ceux qui viennent ici, sont souvent d'apprendre à entrer dans une discussion ou de pallier leur manque initial de culture générale. En revanche, nos candidats ont une maturité bien plus grande que les adolescents qui passent le baccalauréat dans un cursus normal. Nous essayons de leur fournir la méthodologie qui leur fait défaut.

LP : Vous avez des projets d'avenir ?

FNJ : Ils ne manquent pas : nous voulons développer l'accompagnement, l'aide personnalisée ainsi que l'orientation des adultes en reprise d'études, et les auditeurs rêvent d'avoir un centre de ressources... Nous avons demandé une extension des locaux au maire de Paris, Bertrand Delanoë, qui est venu visiter le lycée il y a quelques semaines.

LP : Gardez vous des contacts avec les anciens élèves ?

FNJ : D'excellents contacts. Le LMA est pour eux un lieu de vie, d'apprentissage à l'autonomie. Ils aiment revenir lors des journées portes ouvertes par exemple. Que les lecteurs de La Page viennent voir par eux-mêmes : la prochaine journée aura lieu le samedi 12 mai prochain, de 13h à 18h. Nous serons heureux de les accueillir.

PROPOS RECUEILLIS PAR ANNETTE TARDIEU

Pour plus d'information, interview à écouter sur le site de France Culture :

<http://www.franceculture.fr/player/reecouter?play=4389733>

Ecole publique

● L'aide spécialisée aux élèves en difficulté est disloquée.

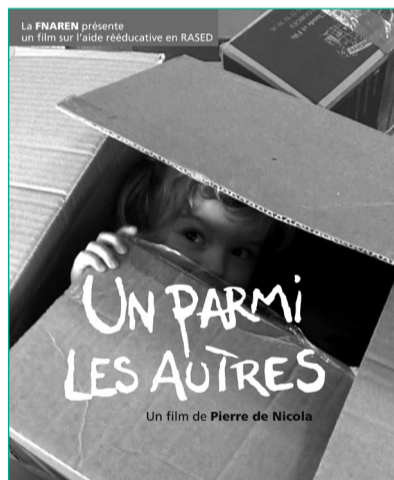
Le Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased) est mal en point. Dans le 14e, la mobilisation des enseignants, de leurs syndicats et des parents d'élèves marque des points.

Le Rased est un dispositif gratuit. Ses enseignants sont formés pour aider individuellement les enfants rencontrant des difficultés scolaires. Trois aides différentes sont apportées par ces professionnels. Le "maître E" accompagne l'élève motivé mais un peu perdu sur les chemins de l'apprentissage ; le "maître G" est un rééducateur qui aide l'enfant passif ou instable à retrouver confiance en lui ; enfin, le psychologue diagnostique des besoins d'aides spécifiques extérieures à l'école. Dès la rentrée scolaire, ces trois enseignants spécialisés portent d'abord un regard croisé sur les élèves pendant un mois. Ensuite, ils organisent à la fois un travail de prévention pour tous les élèves et un travail de fond auprès de quelques uns en difficulté, le tout en partenariat avec les enseignants et les parents.

Mais, ces enseignants de l'ombre qui intervenaient auparavant sur un seul groupe scolaire doivent se disperser sur un nombre de plus en plus important d'écoles, depuis quelques années. Ainsi, depuis la rentrée 2011, dans l'une des circonscriptions scolaires du 14e, Cécile (le prénom a été changé) intervient sur près de 30 écoles ! Cécile nous dit "ne plus avoir le temps de faire un travail avec les enseignants et les parents". De plus, sa hiérarchie lui a demandé d'abandonner l'aide qu'elle apporte à une poignée d'enfants en tant que "maître G" pour "jouer les psychiatres" auprès d'autres enfants ne relevant pas de sa spécialité. Ce changement de mission pour un travail auquel elle n'est pas formée l'a poussée à demander sa mutation, désabusée.

Déshabiller les Rased

Au niveau parisien, 34 % des postes de maître E et G ont été supprimés depuis



Le film montre l'intérêt du travail en réseau et le service rendu par les Rased.

2008 et 46 postes Rased doivent l'être à la rentrée prochaine. A ceci s'ajoute la programmation de 40 fermetures de classes maternelles et élémentaires (contre 28 ouvertures) et de 34 fermetures de postes de remplaçants. La détérioration des conditions de travail des enseignants du Rased et la suppression de postes conduisent ainsi de nombreux enseignants à jeter l'éponge. Et c'est bien là le but poursuivi par le ministère : déshabiller les Rased pour remettre un maximum d'enseignants devant tous les élèves en sacrifiant l'accompagnement des élèves les plus en difficulté.

Au niveau du 14e, il est prévu de fermer deux postes de maître E à la rentrée prochaine. Sur l'une des circonscriptions qui compte 27 écoles (dont 8 dans le secteur ressortissant de la "politique de la Ville"), il ne restera alors que quatre postes de psychologues, deux postes de maîtres E et un seul poste de maître G !

Lors d'une soirée consacrée à ce thème en février dernier à l'école maternelle Antoine-Chantin, enseignants et parents ont fait le constat que "lorsque les Rased n'interviennent pas auprès des enfants en

difficulté, c'est l'organisation du travail en classe qui est rendue plus complexe si l'enseignant doit leur consacrer plus de temps ; ce sont donc tous les enfants qui en pâtissent". L'aide spécialisée apportée par les Rased est bénéfique à quatre enfants en difficulté sur cinq, selon une étude universitaire qui corrobore l'expérience des collègues enseignants.

Quant la mobilisation fait école

Or, avec les fermetures de classe programmées à la rentrée prochaine (réduites à deux au lieu de trois sur le 14e, suite à la mobilisation des parents des écoles Asseline et Maurice-Ripoche), les difficultés des élèves, dans des classes chargées, ne vont pas disparaître par magie.

C'est pourquoi, à l'issue de la réunion, parents et enseignants étaient résolus à combattre une logique purement comptable du service public d'éducation. Des projections du film "Un parmi les autres" de Pierre de Nicola, qui décrit le travail des enseignants d'un Rased sont organisées dans des écoles du 14e et suivies de débat. En Lot-et-Garonne, où ce film a été tourné en 2010, tous les postes de Rased du département ont été supprimés à la rentrée 2011. Mais la bataille n'est pas perdue. Une pétition nationale à l'adresse de la présidence de la République circule (<http://www.appeldesappels.org/agenda/lettre-petition-unitaire-rased-585.htm>) et une pétition, rassemblant tous les syndicats d'enseignants est diffusée sur l'arrondissement afin de s'opposer à la fermeture des postes de maîtres E du 14e. D'ailleurs, la pression exercée depuis le changement de mission de Cécile, tant par les professionnels, les parents, que les syndicats a porté ses fruits puisqu'elle vient de se voir confirmée dans ses fonctions et missions initiales. Un succès qui en appelle d'autres !

JEAN-PAUL ARMANGAU

L'Amap des Lapereaux, consomm'acteurs du 14e

Tous les jeudis, dans un local associatif du quartier, des riverains viennent chercher légumes et autres produits dans une ambiance bon enfant. Dans un local associatif, pas un supermarché. Eh oui ! Ils font partie d'une Association pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amap), les Lapereaux des Thermopyles. Le principe est simple : des produits bio, locaux et de saison, dont on connaît le producteur et auquel on apporte son soutien. L'engagement du consommateur permet de financer la récolte sur une période d'un an et, en échange, le producteur s'engage à livrer des produits de qualité en toute transparence.

Les Amap se sont développées en France depuis le début des années 2000, portées par le désir de consommer autrement et de remédier aux difficultés que rencontraient les agriculteurs soumis aux prix imposés par la grande distribution. Elles ont aussi à cœur de rapprocher urbains et paysans : chaque adhérent participe aux travaux de la ferme au moins une journée dans l'année.

Le 14e compte cinq Amaps. Les Lapereaux des Thermopyles existent depuis 2006 et sont depuis quatre ans partenaires avec Xavier Valet, un jeune maraîcher bio de Seine-et-Marne qui travaille exclusi-

vement pour ce type d'association. Ce partenariat lui a permis de développer son activité en créant un emploi en CDI, et de faire les investissements nécessaires à son activité. Xavier est convaincu que, sans un partenariat aussi solide avec les amapiens, son activité n'aurait pu démarrer. Il leur livre désormais des paniers de légumes d'un poids moyen de 5 à 7 kilos, pour un prix de 18 euros par semaine, ainsi que des demi-paniers à 9 euros.

Outre les légumes, les Lapereaux ont aussi accès à des poulets, des fruits, du miel, de l'épicerie et des champignons, eux aussi fournis par des producteurs franciliens. À chaque fois le principe est le même, un engagement sur une période allant de six mois à un an, permettant au producteur d'avoir une bonne visibilité financière. Et pour faciliter l'accès à tous, une caisse de solidarité est abondée par les adhérents, offrant à deux familles une réduction de 30 %.

La nouvelle saison commence le 3 mai mais les inscriptions sont ouvertes toute l'année. Les Lapereaux se retrouvent le jeudi de 18h30 à 20h, dans les locaux du Château Ouvrier (Pernety) ou du centre Maurice Noguès (Porte de Vanves). Contact : contact@amap-lapereaux.org ou sur <http://amap-lapereaux.org>.

CHARLES BROSSOLLET

A l'écoute des personnes sourdes

● Une permanence d'accueil pour les personnes sourdes, unique sur Paris, s'est installée à la mairie du 14e.

Elle a ouvert ses portes en octobre dernier et se situe au Relais Information Famille de la mairie d'arrondissement. Tous les mardis entre 9h et 13h (sauf jours fériés), un groupe de bénévoles sourds et entendants accueillent des personnes sourdes et les accompagne pour monter leurs dossiers destinés aux services de la mairie.

Cette action est mise en place par l'association Bête à Bon Dieu Production (BàBDP - voir La Page n°79). "Elle est née lors d'un des débats "Parlons de nos vies" (voir encadré). Là, un participant a vivement regretté que dans les mairies il n'y ait personne pour aider les sourds et qu'ils soient obligés de mettre des mots sur des bouts de papier, de lire sur les lèvres, concernant des dossiers administratifs", explique Annie Mako, directrice de l'association. "Et le hasard fait que le maire du 14e est justement entré à ce moment du débat. S'engage alors un échange entre le maire et le public. La promesse d'un rendez-vous est donnée pour en discuter avec BàBDP". Deux ans après, la permanence existe et en l'espace de trois mois elle a déjà accueilli quinze personnes.

Un pas vers le service public pour tous

"Allo ! Je vous appelle de la part d'une personne sourde... !" Ce mardi-là, Marie, François, Jennifer et Sandrine ont fort à faire. Pendant les vacances scolaires leur permanence hebdomadaire ne désemplit pas. Ici c'est un papa d'origine indienne qui se débat dans le labyrinthe des démarches pour inscrire ses enfants aux activités sportives, là c'est un couple sourd qui prépare son mariage, plus tard c'est un jeune qui souhaite s'inscrire sur les listes électorales. "Nous ne sommes ni juristes, ni écrivains publics. On ne sait pas tout sur tout", précise Sandrine. "Nous sommes là pour aider et pour orienter". Les bénévoles sourds et entendants qui



Deux bénévoles de l'association reçoivent à la mairie du 14e. (PHOTO : ALAIN GORIC'H)

assurent l'accueil détiennent une batterie de renseignements et d'informations sur les services administratifs d'une mairie. Avant l'ouverture des permanences, l'association a organisé avec les services de la mairie une formation, en présence d'interprètes en langue des signes, pour que les bénévoles sachent comment fonctionnent les uns et les autres. "Quand on n'a pas la réponse, on va la chercher auprès des services et des agents concernés qui ne sont pas loin de nous. Quand le dossier est trop complexe, on propose à la personne de revenir, le temps pour nous de trouver un interprète qui traduira avec plus de précisions les points litigieux". Et si nécessaire, les bénévoles prolongent leur soutien en accompagnant les personnes sourdes dans les services. Pour le moment huit personnes assurent les permanences. Cette équipe est composée de bénévoles sourds et entendants avec un bon niveau en langue des signes encadrés par des permanents de l'association. Des stagiaires d'écoles se joignent parfois à eux.

Un vide à combler

"Les services se disent publics mais ne sont pas accessibles à tous les publics", déplore Marie. "Nous comblons un grand vide", en attendant que la loi de 2005 dite "Loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées", soit définitivement appliquée. "Pour que l'on cesse de parler d'accessibilité et uniquement de droit", insiste Marie.

"Les permanences ne remplacent en aucune manière le personnel de mairie. Je n'arrête pas de dire aux élus : "Embauchez des personnes sourdes et formez-les car ils pourront très bien travailler", martèle Annie Mako. "Et formez mieux les agents entendants à la langue des signes. Aujourd'hui, la formation autorisée pour les agents municipaux est de deux niveaux. C'est totalement insuffisant. Car c'est une vraie langue et c'est très difficile". "Aujourd'hui, il y a une grande discrimination. Et nous sommes encore dans la culture du "oui, mais c'est déjà

ça". Et ceci est valable pour tout. Et non ce n'est pas déjà ça. Les pouvoirs publics doivent aller encore plus loin. Les sourds se plaignent de cette discrimination. "Nos débats, nos films le prouvent. Il est temps de faire quelque chose !"

Gageons que des associations telles Bête à Bon Dieu Productions contribuent à cette avancée. Et que cette dernière nous prépare - avec toujours le 14e comme territoire pilote - de nouvelles actions.

ALAIN GORIC'H ET MURIEL ROCHUT

En savoir plus : <http://www.babdp.org>
Renseignements ADAPS : les mardis matins de 9h à 13h. Mairie du 14e - Relais Information Famille. 2, place Ferdinand-Brunot - Tel. 06 85 02 29.

Bête à Bon Dieu Productions

A travers ces actions, l'association plaide, depuis sa création, pour le respect de l'égalité citoyenne entre sourds et entendants. En 2007, elle a réuni des artistes professionnels sourds et entendants au sein de la troupe "CLAMEUR PUBLIC" qui puise chez les auteurs contemporains des textes qui favorisent la rencontre de la langue des signes et de la langue orale. En 2008, elle a mis en place des rendez-vous mensuels dédiés à des débats où sourds et entendants parlent de thématiques qui les touchent en tant que personnes. Il s'agit de "Parlons de nos vies". Et plus récemment, elle a établi avec le Centre national des arts plastiques un programme d'accompagnement des publics sourds et entendants sur l'événement d'art contemporain "Monumenta".

UNIVERSITÉ POPULAIRE DU 14E

L'énergie et le développement durable
Cycle de 4 séances. Le cours est dédoublé chaque semaine (une séance près du métro Pernety et une séance près du métro Porte de Vanves).

Entrée gratuite dans la limite des places disponibles.

Organisateurs : Jean-Pierre Coulomb, Eric Lesquoy, Daniel Vignaud

L'énergie, enjeux économiques et sociaux.

Judi 3 mai 19h30-21h30 (Salle municipale, 12, rue du Moulin-des-Lapins) et samedi 5 mai 14h30-16h30 (Centre d'animation 20, avenue Marc-Sangnier).

Forces et faiblesses des différentes sources d'énergie.

Judi 10 mai 19h30-21h30 (Salle municipale, 12, rue du Moulin-des-Lapins) et samedi 12 mai 14h30-16h30 (Centre d'animation 20, avenue Marc-Sangnier).

L'énergie nucléaire

Judi 24 mai 19h30-21h30 (Salle polyvalente de la Mairie) et samedi 26 mai 14h30-16h30 (Centre d'animation 20, avenue Marc-Sangnier).

Des énergies pour l'avenir.

Judi 31 mai. 19h30-21h30 (Salle municipale, 12 rue du Moulin-des-Lapins) et Samedi 2 juin, 14h30-16h30 (Centre d'animation 20, avenue Marc-Sangnier).
<http://up14.blog4ever.com>

TROC BD - MANGAS



La commission Culture-Jeunesse du Conseil de quartier Jean-Moulin - Porte d'Orléans lance le "Troc BD-Mangas". Venez échanger vos BD, Mangas... le deuxième samedi du mois, de 11h00 à 13h00 devant le 44/46, avenue Jean-Moulin.

UN SITE INTERNET POUR LA PAGE

De Pernety à Montsouris, on en parle. Bien entendu vous avez déjà consulté le site Internet de La Page www.lapage14.info. Le prochain pot des lecteurs sera l'occasion d'une présentation/projection détaillée, le verre à la main, bien sûr ! Mercredi 23 Mai à 18h30, au Château ouvrier.

FÊTE DES THERMOPYLES

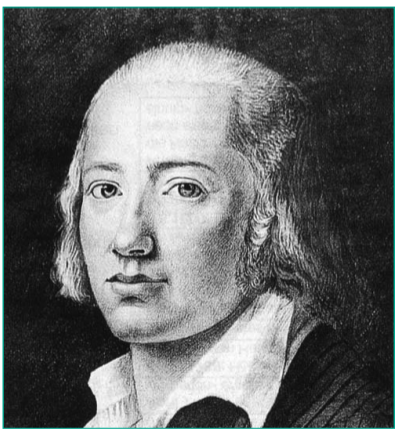
Après le succès de la Crêpes-party fin mars, l'association Urbanisme & démocratie propose de préparer dès à présent la fête des Thermopyles de la mi-juin. Les rendez-vous de préparation auront lieu tout ce printemps au café associatif du quartier Pernety (le Moulin à café) ou directement dans la rue des Thermopyles. Pour connaître les dates et heures, rendez-vous sur le site de l'association (<http://u.d.free.fr>) ou sur celui du Moulin à café (<http://moulin.cafe.free.fr>).

Hölderlin et Kirjuhel au Théâtre de la Vieille Grille

Selon Friedrich Hölderlin (1770-1843) : "Ce qui demeure cependant c'est ce que les poètes fondent".

C'est pour aller à la rencontre de cet homme poète et philosophe, sans doute le plus romantique des romantiques, que Jean-Frédéric Kirjuhel a conçu le projet de traduire et mettre en musique les "chants nocturnes" poèmes brûlants qui content l'amour de Diotima et Hölderlin, leur passion de la nature et de la lumière.

Kirjuhel est né dans le 14e, il y revient en 1984. Ce compositeur, musicien et poète a déjà mis en musique des oeuvres aussi variées que celles de Louise Labbé, Gérard de Nerval, Victor Hugo. Il voit la musique comme l'ouverture à de nouveaux territoires, comme une recherche d'unité entre espace et temps. Kirjuhel rêve "d'un monde plus léger, moins opaque, plus riche de significations, dans cette vive lumière que Hölderlin a chantée, qui vient du passé et qui est à venir". C'est ce monde que le spectacle proposé par Jean-Frédéric Kirjuhel à la Vieille Grille nous laisse entrevoir, par une savante combinaison de guitares et violon, chants et voix et par la grâce et le talent de Stéphanie Carpentier et Mariapina Roberti.



Les chants nocturnes de Hölderlin, poèmes de Hölderlin, traduction et composition de Jean-Frédéric Kirjuhel, interprétation de Stéphanie Carpentier, chant et violon, Jean-Frédéric Kirjuhel, chant et guitare, Mariapina Roberti, guitare et voix.

À 21h les jeudi 10 mai, vendredi 11 mai, et samedi 16 juin, et à 17h30 les dimanche 13 mai et 17 juin. Théâtre de la Vieille Grille, 9 rue Larrey, 75005 Paris, métro Place Monge, 18€ - 13€ - 10€ - réservation 01 47 07 22 11 - vieillegrille@gmail.com

Cariatides

S'agit-il de quelque réminiscence biblique ou mythologique ou tout simplement du couple idéal surpris dans sa sieste amoureuse ? Quelle pensée inspira Jean-Pierre Gras, ce sculpteur du 14e (il avait alors son atelier tout à côté au 83, rue de la Tombe-Issoire) pour propulser en 1910 ces deux puissants nus à l'entresol du 20bis, rue d'Alésia ? Dignes de Michel-Ange ou de Rodin, ces modernes atlantes semblent paisiblement assoupis sous une large conque marine ("bénitier") aux allures de ciel de lit conjugal. Peu importe : la qualité de l'exécution est là, qui depuis plus d'un siècle s'impose au passant.

JEAN-LOUIS BOURGEON



PHOTO : ALAIN GORIC'H

EN BREF, L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA PAGE

Bilan de l'année 2011 : L'Equip'Page s'est enrichi de nouvelles collaborations. Une quinzaine de personnes ont participé à l'élaboration et à la diffusion de chaque numéro. La qualité et la variété des articles ont été au rendez-vous. Le bilan financier, quoique tout juste à l'équilibre, atteste d'une reprise des ventes : en moyenne 650 exemplaires par numéro. La Page est redevenue "votre journal de quartier" car vous êtes plus nombreux à lui manifester votre soutien, notamment en participant au pot des lecteurs.

L'Equip'Page a donc le sourire et se sent bien de participer à une vie de quartier qui ne faiblit pas. Un projet majeur pour 2012 : La Page sur le Web. Vous en avez rêvé, l'Equip'Page de 2012 l'a fait !



PHOTO : ALAIN GORIC'H

Abonnez-vous à La Page

Six numéros : 10 € ; soutien : à partir de 15 €. Abonnement pour chômeur et étudiant 8 €. Adressez ce bulletin et votre chèque à l'ordre de L'Equip'Page : 6, rue de l'Eure 75014.

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Christophe, le précurseur de la BD

● La quatrième rencontre littéraire organisée par la commission culture du conseil de quartier Montsouris/Dareau était consacrée au dessinateur Christophe.

Dans la grande salle bondée de la Société des Gens de Lettres (hôtel de Massa), la moyenne d'âge reflétait la remontée dans le temps de cette évocation du lointain précurseur de la bande dessinée.

De son vrai nom Marie-Louis-Georges Colomb, Christophe est né à Lure (Haute Saône) en 1856 et décédé à Nyons en 1945*. Le génial créateur de la Famille Fenouillard, des facéties du Sapeur Camember, de l'idée fixe du savant Cosinus et de l'humour loufoque de Plick et Plock, demeurait, à la fin de sa vie, au 22, avenue de l'Observatoire (14e).

La date de cette rencontre – le 29 février dernier – n'était pas l'effet du hasard puisqu'Ephraïm Camember est né le 29 février 1844 dans le village imaginaire de Gleux-les-Lure (il ne peut donc fêter son anniversaire que tous les quatre ans !). Le débat était animé par Jean-Luc Maxence, arrière-petit-fils de Christophe, émaillant son propos des calembours immortels du Sapeur Camember, surtout quand ce dernier fait sa cour à Mam'selle Victoire, la bonne du colonel. Le tout en chansons à partir du répertoire camembérien.

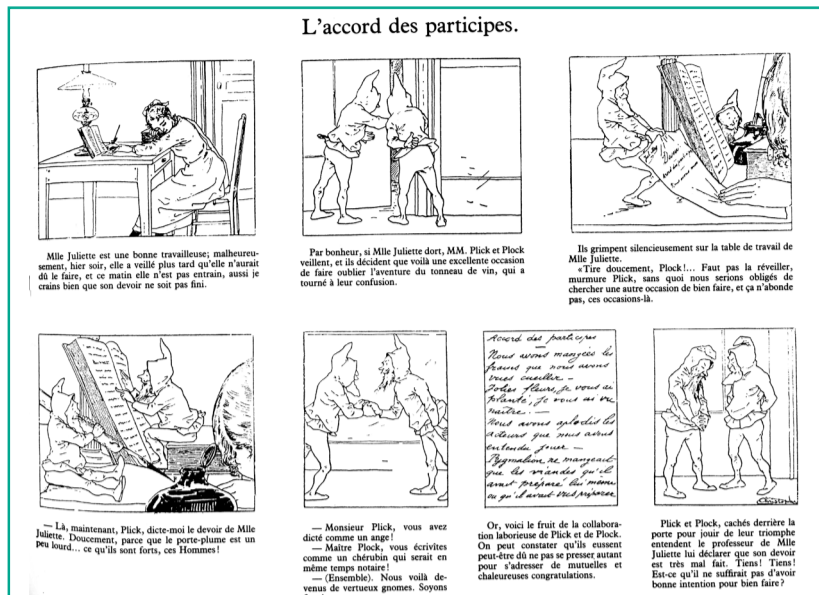


Planche extraite des Malices de Plick et Plock.

Ces histoires dessinées sont toutes parues entre 1889 et 1905, souvent sous forme de feuilletons dans le journal Le Petit Français Illustré. "Le luron de Lure était un intellectuel issu de l'École Normale Supérieure, docteur es sciences et auteur de nombreux manuels scolaires en botanique et en zoologie, explique Jean-

Luc Maxence. Un radical-socialo-humouriste, qui, franc-maçon et dreyfusard, donna des cours aux enfants du capitaine déporté au bagne !" De son côté, l'historien René Bonnet a replacé l'humour de Christophe dans le contexte des journaux satiriques de l'époque et de l'esprit normand, abordant les trois thèmes de

prédilection de la Troisième République : l'école, la science et l'armée.

Ainsi s'exprime le brave Sapeur : "Nonobstant m'sieur l'major, que la discipline mélétairre elle n'est pas sub-séquentre de la chose, j'voudrais vous serrer la pince." Ou le père Fenouillard s'adressant pompeusement à Artémise et Cunégonde : "Sachez mes filles que nous sommes des atomes jetés dans le gouffre sans fond de l'infini." Et encore : "C'est le 1er janvier, à minuit, une seconde sexagésimale que le jeune Brioché (futur savant Cosinus) poussa ses premiers vagissements. À son baptême, il reçut les noms harmonieux de Pancrace, Eusèbe, Zéphyrin, ce dont il parut se soucier comme un cloporte d'un ophiocléide" (gros instrument à vent). Un humour un peu désuet même s'il semble que Christophe revienne à la mode !

FRANÇOIS HEINTZ

* A lire : biographie de Christophe par François Caradec, préface de Raymond Queneau. Grasset, 1956. Réédition Pierre Horay éditeur, 1981. Collection Les Singuliers. Les œuvres dessinées par Christophe sont parues chez Armand Colin.

La Bibliothèque Sonore

Le livre accessible aux aveugles et mal-voyants

Vous êtes perché sur le haut du mont Parnasse, place de Catalogne. Traversez le pont des Martyrs. Enfilez la rue du Cotentin. Repérez la rue de l'Armorique. Leur croisement forme un carrefour avec la rue André-Gide. Là se trouve la Bibliothèque Sonore. J'entre. Un sourire chaleureux m'accueille. Un vaste espace bruisant d'activités me surprend.

"La durée de vie s'allongeant, une personne sur mille n'a plus une vue suffisante pour lire, si bien qu'elle a tendance à se replier sur elle-même", ainsi s'exprime Pascal Carrette, président de la Bibliothèque Sonore qui me reçoit. Il s'agit en effet d'une magnifique réalisation destinée à rompre l'isolement et redonner accès à la culture par la lecture, par le livre enregistré numériquement.

La Page : Quand la Bibliothèque Sonore a-t-elle été créée ?

Pascal Carrette : C'est en 1972 que Charles-Paul Wannebroucq, médecin ophtalmologiste, crée, avec l'aide du Lions Club de Lille, la première bibliothèque mettant à disposition des aveugles et des malvoyants des livres enregistrés sur cassettes. Ainsi est née l'association des Donneurs de Voix et furent créées les Bibliothèques Sonores dans le nord de la



PHOTO : ALAIN GOINCH

France, puis à Paris, Bordeaux, Toulouse. Celle de Paris est parrainée par le Ministère de la Culture. Elle abrite l'association des Donneurs de Voix. Elle est reconnue d'utilité publique depuis 1977.

LP : Pourriez-vous préciser sa vocation ?

PC : Sa vocation consiste à prêter gratuitement, sur place ou par correspondance dans la France entière, des "livres sonores" aux déficients visuels (aveugles et malvoyants) et handicapés moteur, soit en un million deux cent mille personnes. Cent-vingt Bibliothèques sonores existent aujourd'hui en France ! Une seule réside à Paris. C'est la plus importante avec celles de Lille et Nantes

LP : Comment devient-on Donneur de Voix ?

PC : Ce sont souvent des personnes issues d'une famille éprouvée par les problèmes de vision.

Mais c'est ouvert à tous ! Qui que vous soyez, particuliers, comédiens, professeurs, journalistes, retraités, grands lecteurs, etc.

LP : Quelle formation les candidats lecteurs reçoivent-ils ?

PC : Un logiciel est confié aux candidats lecteurs à haute voix. Ils peuvent enregistrer leur voix chez eux, à leur rythme. Ils sont guidés par une "charte de qualité". En 2011, sur 274 candidatures, 47 ont été retenues. Il faut savoir que la lecture à haute voix demande trois fois plus de temps que la lecture silencieuse. Une formation technique spécifique est donnée aux Donneurs de Voix technique – éventuellement complétée par une formation à la lecture à haute voix. L'aide technique et les logiciels sont gratuits et téléchargeables sur notre site Internet. Lorsque la maîtrise du logiciel d'enregistrement est acquise, le futur Donneur de Voix est invité à réaliser un essai d'une vingtaine de minutes. Il peut proposer un titre de son choix et l'enregistrement

pourra se faire sous réserve qu'il n'y ait pas de doublon sur le serveur national. Notre association est exemptée de droits d'auteur.

LP : Qui sont les audiolecteurs et comment parviennent-ils jusqu'à vous ?

PC : Un peu plus de 500 audiolecteurs sont inscrits à la Bibliothèque Sonore de Paris (dont 60% de femmes). Ils ont entre 70 et 95 ans. Ils sont atteints de dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA), ou d'un glaucome. Le diabète est également une cause de cécité. Pour s'inscrire à la Bibliothèque Sonore de Paris, le futur audiolecteur, outre ses coordonnées, doit fournir un simple certificat médical rédigé par son ophtalmologiste précisant que sa vision est insuffisante pour lire avec son degré de cécité, ou une photocopie de sa carte d'invalidité. Aucune cotisation n'est exigée pour leur inscription. Ils sont simplement invités à faire un don chaque année en fonction de leurs moyens.

LP : Pourriez-vous décrire la procédure de consultation et le fonctionnement d'un prêt ?

PC : Les prêts des ouvrages sont d'une durée d'un mois, pour trente heures de lecture à la fois.

Le jour de l'inscription nous envoyons à l'audiolecteur un catalogue de plusieurs milliers de titres enregistrés sur CD MP3. Il peut dorénavant être consulté sur notre site Internet. Il se compose de romans classiques, romans d'amour, romans policiers, biographies, histoire, fables, essais philosophiques, politiques, religieux, la Bible (qui pour l'anecdote a été enregistrée par une personne empri-

sonnée), etc. Les enregistrements sur CD peuvent être retirés à la Bibliothèque Sonore ou envoyés gratuitement par la poste au domicile des audiolecteurs et retournés par eux de la même manière sur tout le territoire français, y compris les pays de l'Union Européenne, ainsi que dans les pays francophones. L'affranchissement postal est offert par le Ministère de la Culture.

LP : Vous m'avez montré à l'instant un des matériels utilisés par l'audiolecteur.

PC : Nous disposons en effet d'un lecteur spécialement conçu pour les personnes malvoyantes le tout dernier "Victor Stratus" auquel s'adaptent depuis 2012, lecteur CD MP3, clé USB et carte mémoire SP. Il comporte des touches d'annonce vocale de la durée de lecture, du nombre de plages, de lecture ralentie ou accélérée, et enfin une touche de pose, de "marque page". Ceci est important, car la perte de la vue modifie la capacité d'écoute.

LP : Ce matériel est fourni à l'audiolecteur sous quelles conditions ?

PC : Le lecteur Victor Stratus est acheté 395 euros par notre association. Il est recédé à l'audiolecteur en fonction de ses moyens financiers ; soit au prix de 395 euros, soit pour 100 euros ou, plus exceptionnellement, gratuitement.

Si vous voulez aider les mal-voyants à lire un livre à travers l'écoute, rejoignez notre équipe à la Bibliothèque Sonore de Paris et partagez le plaisir de donner quelques heures de votre temps.

PROPOS RECUEILLIS PAR YVONNE RIGAL

Bibliothèque Sonore de Paris
7, place Renaud-Barrault, 75015 Paris
01 45 67 03 74, M^o Pasteur
Permanences : mardi et jeudi de 14 à 18h - courriel : bsdeparis@wanadoo.fr
www.bibliotheque-sonore-paris.com

Se faire mieux connaître !

Daniel Simonnet, chargé de la communication, précise quelques réalisations récentes :

- un reportage sur Canal+ dans l'émission "la nouvelle Edition" en 2012,
- un reportage dans l'émission "Comment ça va bien !" de Stéphane Bern sur France 2 en 2012,
- un spot télévisé sur Antenne 2 entre

12h30 et 13h30,
– un rédactionnel dans "Tout prévoir" une revue médicale,
– une lettre trimestrielle née en janvier dernier, diffusée sur papier et numériquement sur www.bibliotheque-sonore-paris.com,
– le serveur national

● Où trouver La Page ?

La Page est en vente à la criée sur les marchés du quartier (Alésia, Brancusi, Brune, Daguerre, Edgar-Quinet, Coluche, Villemain) et dans les boutiques suivantes.

Rue d'Alésia : n° 1, librairie L'Herbe rouge ; n° 40, librairie Novagora ; n° 73, librairie Ithaque ; n° 207, kiosque.

Rue Alphonse-Daudet : n° 17, Bouquinerie Alésia.

Rue Bezout : n° 33, Tempo Vitraux.

Rue Boulard : n° 14, librairie L'Arbre à lettres.

Rue Boyer-Barret : n° 1, librairie papeterie presse.

Place Brancusi : boulangerie.

Rue Brézin : n° 33, librairie Au Domaine des dieux.

Boulevard Brune : kiosque, à l'angle de l'avenue Jean-Moulin.

Marché Brune : Mbaye Diop, tous les dimanches à l'entrée du marché.

Rue du Couëdic : n° 59, l'Insolite, café restaurant.

Rue Daguerre : n° 61, Bouquinerie Oxfam ; n° 66, café Naguerre n°80, Paris Accordéon.

Rue Didot : n° 48, Artisans du Monde ; n° 53, librairie Lally ; n° 61, France Foto Alésia ; n° 97, Didot Presse.

Place de la Garenne : n° 9, Café associatif, Le Moulin à café.

Avenue du Général-Leclerc : n° 10, kiosque Daguerre ; n° 90, kiosque Jean-Moulin.

Rue de Gergovie : n° 41, De thé en thé.

Rue du Général Humbert : n° 2-4, Compagnie Bouche à bouche.

Avenue Jean-Moulin : n° 12, librairie Sandrine et Laurent.

Avenue du Maine : n° 165, tabac de la Mairie.

Place Marcel-Paul : n° 9, Association Florimont.

Rue du Moulin-Vert : n° 31, Le Livre écarlate.

Rue d'Odessa : n° 20, librairie d'Odessa.

Rue Olivier-Noyer : n° 5, Archimède.

Place de la Porte-de-Varves : n° 3, librairie du lycée.

Rue Raymond-Losserand : n° 63, librairie Tropiques ; n° 72, kiosque métro Pernety.

Boulevard Raspail : n° 202, kiosque Raspail.

Avenue René-Coty : n° 16, librairie Catherine Lemoine.

Rue de la Tombe-Issoire : n° 91, librairie.

Rue Wilfried-Laurier : n° 2, Les Jardins numériques.

La Page

est éditée par l'association L'Equip'Page :

6, rue de l'Eure 75014.

Tél (répondeur) : 06 60 72 74 41

courriel : lapage.14@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Muriel

Rochut. Commission paritaire

0613G83298

Impression : Rotographie,

Montreuil. Dépôt légal :

avril 2012.